

MARGUERITE CASTILLON DU PERRON

Le sang du Roi

Théâtre

Préface de Jean-Laurent Cochet

FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT

HISTOIRE ESSENTIELLE



LE SANG DU ROI

Du même auteur

La princesse Mathilde, Paris, Amiot-Dumont, 1953.

Enfants royaux aujourd'hui (en collaboration), Paris, Plon, 1953.

Laure (roman), Paris, Amiot-Dumont, 1956.

Dictionnaire du snobisme (en collaboration), Paris, Plon, 1958.

Louis-Philippe et la révolution française, Paris, Librairie académique Perrin, 1963, 2 vol., Grand prix du cercle de l'Union, 1964. Édition définitive : Pygmalion, Paris, 1984.

Vivre en Chine, récit de voyage, Paris, Desclée de Brouwer, 1968.

Le garagiste d'Aubusson (pièce de théâtre), Paris, ORTF, 1969.

Le Coma (roman), Paris, Plon, 1973.

Charles de Foucauld, Paris, Grasset, 1982, Prix Chateaubriand du rayonnement français, 1983.

Montalembert et l'Europe de son temps, Paris, François-Xavier de Guibert, 2009, Prix Combours Chateaubriand 2010.

Marguerite CASTILLON DU PERRON

LE SANG DU ROI

Préface de Jean-Laurent Cochet

François-Xavier de Guibert
10, rue Mercœur
75011 Paris

© François-Xavier de Guibert, 2010
ISBN: 978-2-7554-0442-5
ISBN pdf: 978-2-7554-0273-5

PRÉFACE

*Lettre à l'éditeur et ami
François-Xavier de Guibert*

Je suis bien marri, comme on dit dans le répertoire, d'avoir à vous adresser cette lettre. En effet, notre projet – qui était de vouloir adjoindre au superbe texte de Marguerite Castillon du Perron des notes et indications d'une éventuelle mise en scène (comme dans les anciennes éditions : *L'avare* par Dullin, *Les fourberies de Scapin* par Copeau, etc.) – ne pourra pas aboutir. Après avoir relu une énième fois cette admirable pièce, je me demande, à part le plaisir de collaborer avec vous deux, quelle folie m'a pris de m'attaquer à ce travail – qui, en fait, n'a pas d'existence possible en lui-même.

Tout est intérieur dans cette grande et magistrale pièce, l'action, le mouvement, la pensée. Tout est dans le verbe et la présence des interprètes. Tout ce que l'on doit à l'imagination de l'auteur est en soi une « mise en scène » : les lieux, leurs enchaînements, leur imbrication, entrées et sorties des personnages. Tout cela est fait, déjà, et écrit. C'est quasiment un oratorio, y compris les interventions des gardiens.

Le travail – le jeu – et qui ne peut s'« écrire », c'est la direction des comédiens, respirations, regards, temps – qui

sont essentiels bien sûr, mais qui s'indiquent oralement, et seulement – le vrai hic – quand on a devant soi les interprètes en chair et en os. L'intemporel, en dépit de l'Histoire, ne s'inscrit pas dans l'espace. On bouge dans Montherlant, pas dans Claudel. On bouge dans le Cid, pas dans Suréna.

Je disais oratorio tout à l'heure : je crois que ce serait la plus haute représentation de l'œuvre. Ou alors, deux heures de gravures, de visages, de gros plans – sur une télévision géante. À la Dreyer, en noir et blanc. Ou à la manière des bunraku. Et personne ne pourrait reprocher à l'œuvre que « ce ne soit pas du théâtre ».

Bien entendu, l'idéal serait de trouver une salle, pas gigantesque, dont le directeur serait sensible à la grandeur de l'œuvre, j'aimerais dire à sa hauteur, à l'originalité de son style et surtout à sa magnifique intelligence dramatique.

Rêvons encore : une Comédie française dont l'administrateur aurait le goût et le courage d'emboîter le pas à Jean-Louis Vaudoyer quand il a créé sur notre première scène la *première* pièce de M. de Montherlant, *La reine morte*.

Encore merci à vous de faire découvrir aux lecteurs de Marguerite Castillon du Perron, après ses titres de glorieuse historienne, ceux de dramaturge inspirée.

Jean-Laurent Cochet

AVANT-PROPOS

Dans la soirée du 17 janvier 1793, Louis-Philippe Joseph, duc d'Orléans député de la Convention connu sous le nom de Philippe-Égalité, gravit avec lenteur l'escalier qui mène à la tribune où se joue le sort de Louis XVI. Assailli, menacé par les membres du parti de la Montagne auquel il a adhéré par une tragique faiblesse, il revient sur la promesse faite aux siens, renonce à son honneur, et vote la mort du roi son cousin.

Le crime est accompli. Sur 721 députés, 361, soit la majorité absolue à une voix près, ont condamné le souverain. Louis XVI eût été sauvé si Philippe-Égalité s'était abstenu. «Le malheureux, murmure Robespierre qui hait le duc, il pouvait se taire, personne ne le lui aurait reproché.»

Quelques mois plus tard, le 16 octobre 1793, la reine Marie-Antoinette monte sur l'échafaud. Son martyre donne le signal de l'épuration voulue par ce même Robespierre, inquiet de disculper la Montagne du soupçon d'orléanisme qui pèse sur elle. Le 3 novembre, Billaud-Varenne propose d'ajouter le nom du duc d'Orléans à celui des Girondins décrétés d'accusation. Jugé le 6 novembre, en compagnie